

L'ACCESSIBILITÉ EN VILLE

Permettre de circuler facilement, en toute sécurité et rendre accessible les bâtiments publics sont des priorités municipales. Toutes les initiatives prises par la ville contribuent à une meilleure intégration sociale et économique des personnes en difficulté. La totalité de ces actions vise à faire de chaque habitant un citoyen à part entière.

De nombreux travaux et aménagements ont été entrepris et ont permis à la ville d'obtenir la palme « cadre de vie adaptée ».

UNE OFFRE CONCENTRÉE EN SERVICES DE PROXIMITÉ

La Maison des services est le pôle de services de proximité des Miramasséens. Dans un cadre de haute qualité environnementale, celle-ci accueille :

- le CCAS avec ses pôles seniors et handicap,
- le service logement,
- Pôle emploi,
- la Mission locale Ouest Provence,
- la [Maison de l'emploi Ouest Provence](#) et le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE),
- l'association [Insertion solidarité innovations sociales](#) (ISIS),
- la Maison départementale de la solidarité,
- l'EHPAD Les jardins fleuris.

Le regroupement de toutes ces entités dans des bâtiments accessibles, permet un travail conjoint des services et surtout de réduire les déplacements des citoyens.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour les démarches administratives, les citoyens ont la possibilité de passer par le site internet. Aux normes du [Référentiel général d'accessibilité pour les administrations \(RGAA\)](#), il permet notamment de grossir les caractères ou encore d'avoir recours à la vocalisation des documents.

UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ET DE TRANSPORT POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Le réseau Ulysse, en partenariat avec la municipalité, a mis en place un [service de transport à la demande](#) à tarifs préférentiels et un service de transport pour personne à mobilité réduite. Celui-ci assure une gratuité aux personnes détentrices de la carte d'invalidité bénéficiant d'un taux d'invalidité de 80% et plus. Ce service est réalisé par des véhicules équipés pour accueillir tout type de personnes à mobilité réduite comme la totalité des bus du réseau.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Pour les personnes en grandes difficultés, l'association [Le Maillon](#) a également mis en place un système de transport à la demande pour réaliser les tâches indispensables de la vie courante.

DES PLACES DE STATIONNEMENT PMR

Pour les bénéficiaires d'une carte de stationnement, 290 places sur voiries leur sont dédiées.

En savoir plus

Maison des services

Adresse : 4, boulevard Docteur Jacques-Minet

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Boutique Mobilité Ulysse

Adresse : gare de Miramas - Avenue Falabrègues

Tél : 04 42 77 07 07

Site internet : www.ulyssereseau.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 7h30 à 12h

Le Maillon

Adresse : 53, avenue Aristide-Briand - 13800 Istres

Tél : 04 42 11 83 44

Site internet : www.lemailon.fr